

TOUS LES ÉTUDIANTS ET TOUTES LES ÉTUDIANTES SONT BIENVENU·ES DANS NOS COURS ET DANS NOTRE UNIVERSITÉ

Étudiant·es d'amU, quelles que soient votre nationalité, votre situation administrative, vous êtes bienvenu·es dans nos cours !

Tous·tes les étudiant·es qui n'ont pas payé les frais d'inscription ou dont l'inscription n'est pas complète, vous avez le droit d'accéder à tous les cours de votre cursus !

Aix Marseille Université se présente comme une université « ouverte sur le monde » qui « accueille chaque année une communauté étudiante multiculturelle » [1]. Cette ouverture est aujourd'hui gravement mise en danger par les mesures xénophobes prises par le gouvernement. Depuis avril 2019, le gouvernement français a décidé de la mise en place de droits d'inscription différenciés pour les étudiant·es extra-communautaires s'inscrivant dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'obtention d'un diplôme national : 2 902 € en licence et 3 950 € en master. Jusqu'ici, les universités pouvaient exonérer partiellement ces étudiant·es. Le décret n° 2026-385 du 19 mai 2026 limite fortement ces possibilités d'exonération.

Cette évolution du cadre réglementaire est incompatible avec l'engagement de l'enseignement supérieur en général, et de l'Université Aix Marseille en particulier, pour l'égalité des chances, l'inclusion et la solidarité.

Nous nous opposons fortement à cette mesure qui impose une préférence européenne dans l'accès au savoir. Nous ne sommes pas devenu·es enseignant·es pour reproduire des dominations xénophobes. Nous voulons continuer d'enseigner dans une université ouverte à tous·tes. Nous ne pouvons pas envisager donner cours dans une université inaccessible aux étudiant·es de certains pays.

Nous nous alignons avec les revendications portées par la mobilisation étudiante en cours :

1/ Exonération totale des frais d'inscription différenciés : que tous·tes les étudiant·es paient les frais "nationaux"

2/ Inscription "en attente de paiement" de tous·tes les étudiant·es extra-communautaires ayant reçu une proposition d'admission et report du délai de paiement des frais d'inscription à fin décembre (après que la présidence de l'université aura décidé qui est exonéré)

[1] <https://www.univ-amu.fr/fr/linternational-amu>

En cette rentrée 2026, nous, enseignant·es à Aix Marseille Université, nous engageons à accueillir dans nos cours l'ensemble des étudiant·es ayant reçu une proposition d'admission, qu'ils aient payé ou non leurs frais d'inscription.

Pour signer la tribune, scanne ce QR code:

